

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors parti vué au bien commun du Pays de Vaud.

Fusions de communes

Enseignements d'un échec

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasien, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

La fusion des communes de Mézières, Servion, Les Cullayes et Mont-preyres a échoué, cette dernière l'ayant refusée de peu. Cet échec fait suite à celui de la fusion des cinq communes de Lavaux, Epesses, Cully, Villette, Riex et Grandvaux.

Le problème de la fusion des communes est autre que celui de la fusion des cantons. Les partisans de la fusion Vaud-Genève niaient implicitement la réalité du Pays de Vaud comme communauté politique et historique. Ils n'y voyaient que le résultat temporaire d'un découpage utilitaire et modifiable en tout temps selon les nouvelles utilisés. Cela justifiait une opposition de principe.

En ce qui concerne les communes, il n'est pas question de souveraineté à défendre. Leur autonomie, réelle et digne de protection, est liée à ces finalités pratiques que sont la gestion des finances et la prestation d'un certain nombre de services. Si une commune ne peut plus assurer ces services, si elle n'héberge plus suffisamment de bonnes volontés pour assumer les charges publiques, si elle se trouve dans des chiffres durablement rouges, si elle n'est plus qu'une coquille vide, un dortoir, un village fantôme, il est juste qu'elle cherche dans une fusion avec ses voisines les moyens de fournir à ses concitoyens ce à quoi ils ont droit. Il est même légitime que, si la situation d'insuffisance grave se prolonge, l'Etat lui-même l'y contraigne.

En dehors même de toute situation de crise, quand deux ou plusieurs

communes estiment qu'une administration unique leur permettrait de diminuer sensiblement les coûts, qu'elles ont l'habitude de travailler ensemble, que chacune profite des avantages offerts par l'autre ou les autres, la grande salle, le terrain de football, la décharge, le cimetière, il n'est pas scandaleux qu'elles évoquent l'idée d'une fusion.

Cela dit, tant qu'une commune se tire honorablement d'affaire, que ses chiffres sont à peu près noirs et qu'elle trouve un personnel suffisant pour s'occuper des mille et une tâches qui font son quotidien, il est bon qu'elle continue. Ces services quasi bénévoles allègent considérablement les charges.

En outre, le fait même que de simples citoyens les assument augmente la valeur communautaire, le poids humain de la commune. C'est un mieux-vivre qui profite à toute la population.

En tout cas, de grâce, qu'on ne présente pas les choses comme si toute fusion de communes était une promesse d'efficacité et de rentabilité, voire de moralité – un commentateur de l'échec de Jorat-Mézières a parlé de «diabol anti-fusion»! Quand la Constitution vaudoise promeut la fusion des communes en soi, quelle que soit la situation des communes concernées, quel que soit le sentiment de leurs habitants, elle affirme implicitement que les communes actuelles ne sont, dans leur ensemble, plus adaptées au monde d'aujourd'hui. Cette affirmation est infondée dans la plupart

des cas. D'une certaine manière, les sommes tentantes que la Constitution prévoit de verser aux communes qui fusionnent permettent de juger la vitalité de celles qui refusent...

Les initiateurs de Jorat-Mézières ont-ils eu raison de lancer une offre de fusion à la cantonade et d'inviter toutes les communes avoisinantes à participer? C'était un choix possible, qui présentait des avantages en termes de publicité. Ils suscitaient l'intérêt des médias et se plaçaient dans un courant idéologique assez répandu, celui-là même qui avait inspiré la Constituante. En revanche, ils se privaient de l'argument de la nécessité économique qu'ils auraient pu évoquer si ils étaient d'emblée partis sur un projet limité aux communes touchées par cette nécessité. De plus, la médiatisation a toujours pour effet de durcir les conflits, de cristalliser les oppositions et de transformer un poseur de questions un peu méfiant en une incarnation du refus sans concession.

Il faut aussi se demander – on est toujours très intelligent, une fois le résultat connu – si l'opération n'est pas allée trop vite, si certaines personnes n'ont pas refusé simplement parce qu'elles n'aiment pas se sentir bousculées. Pour certains, l'autonomie communale est, plus que le Canton, le lieu principal de l'indépendance politique.

Ils considèrent toute modification du territoire de leur commune comme une atteinte majeure à cette indépendance.

Ce n'est pas notre point de vue, nous

l'avons dit, mais il faut être conscient du fait.

Pas de regrets! Les trois membres de la Municipalité de Servion qui avaient annoncé leur démission en cas d'échec sont judicieusement revenus sur leur décision. Car l'échec évite aussi de probables déconvenues pour ceux-là mêmes qui voulaient la fusion. Si c'est de justesse – treize voix! – que Mont-preyres a rejeté la fusion, c'est aussi de justesse que Mézières l'a acceptée. Le Méziérois Edouard Montagrin se félicite, dans le *Courrier de la Broye et du Jorat* du 20 janvier, de ce que la population des quatre communes ait évité une acceptation précaire: «Imaginons la convention de fusion des quatre communes acceptée [...]. Quelle aurait été la marge de manœuvre des futures autorités dans un tel contexte? Quasi nulle. On n'aurait pas manqué parmi les opposants, mais pas qu'eux, de stigmatiser la moindre erreur, le plus petit tâtonnement... Pour qu'un projet de cette ampleur passe, et que les inévitables erreurs de jeunesse, essais divers et autres problèmes qui ne manquent pas de se poser, suscitent la compréhension, il faut qu'il soit largement accepté.» Nous partageons cette appréciation. Il faut qu'une nouveauté aussi importante qu'une fusion soit portée par un mouvement d'ensemble convaincu d'une nécessité impérieuse et non par une majorité d'occasion cédant à la mode de l'unification pour l'unification.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Revue de presse

[...] Là, le baragouin a une autre fonction. Il embellit l'ordinaire des banalités afin de les faire passer pour de profundes considérations. Lorsqu'on est le patron d'une galerie étagée d'art contemporain, ce serait déchirant que de parler clair....]

Ph. R.

Le charabia ou baragouin artistique est fort répandu. Ça ne nous surprise guère de le rencontrer aussi dans les publications d'une institution dépendant de la Confédération, mais c'est quand même inacceptable.

E. J.

Séminaire 2006 LIGUE VAUDOISE

CAFÉ DU VIEUX-LAUSANNE, RUE PIERRE-VIRET 6, LAUSANNE

NON À L'ÉCOLE FÉDÉRALE!

MERCREDI 8 février 2006 à 20h00

PIERRE-GABRIEL BIERI
secrétaire patronal

La qualité, un cheval escamoté

OSKAR FREYSINGER
conseiller national

Un débat escamoté

Ces exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

Les exposés seront suivis d'une remarque:

Ce lecteur conclut:

[...] les réactions des citoyens et de beaucoup de communes sont un signe

de ras-le-bol face à des décisions prises le plus souvent sans souci de cohérence, de concertation ou de simple bon sens, que ce soit pour imposer de nouvelles charges financières ou pour (dés)organiser le service public. Qu'ajouter à cela?

Charabia culturel
1. Etat-civil: de L'Isle à La Sarraz.
2. Tribunal: de Cossigny à Nyon.
3. Juge et justice de paix: de L'Isle à Morges.
4. Assurances sociales: de Pampigny à Cossigny.
5. Aide sociale et Office communal du travail: de Pampigny à Orbe.

Les usagers non motorisés de ces deux derniers services pourront ainsi apprécier de prendre successivement le train à Pampigny, avec changements à Apples, à Morges, à Lausanne et à Chavornay pour se rendre dans la cité urbaine.

Ce lecteur conclut:
[...] les réactions des citoyens et de beaucoup de communes sont un signe

de certains moments réajuster nos marques, changer nos regards de position, revenir sur nos pas, faire un pas en arrière afin de mieux comprendre ce qui se passe dans le présent, juste s'arrêter une seconde pour mieux avancer deux pas en avant.»

M. Pilet conclut par cette remarque:

Christian et ses hornes

Sur la couverture du bouquin: une borne. Ces belles pierres séculaires dressées tout au long de l'arc jurassien marquent la frontière entre la Suisse et la France. Le titre du livre: «Aux Bornes!». C'est le nom d'un petit hameau dans la commune de Damvant (JU) à la frontière de l'Ajoie et de la Franche-Comté. L'auteur, Christian Schmid, né à Rocourt (JU) en 1947, actuellement rédacteur à la radio suisse alémanique DRS 1, nous raconte quelques années de son enfance au poste frontière.

Des frontières qui ont marqué son enfance, nous allons en découvrir plusieurs. La première se trouve déjà à l'intérieur du poste de douane: au rez-de-chaussée les gardes frontières célibataires et alémaniques; au deuxième étage, la famille Schmid, authentiquement bernoise et protestante; au 1^{er} le chef de poste, jurassien et catholique, qui n'aime ni les Alémaniques, ni les protestants.

La frontière suisse est à quelques mètres. On peut rêver à ce qu'il y a de l'autre côté, ce pays mystérieux qui se nomme la France. L'auteur se fait l'écho des récits de son père garde frontière qui a vu les Français fuyant devant l'armée allemande ou les réfugiés, juifs souvent, qui essayaient d'entrer en Suisse. Il se livre ici à des considérations politiques sur l'attitude de la Suisse face au III^e Reich. Ces passages – les moins intéressants à notre avis – n'ont guère de rap-

port avec la vie du gargonnet des années 50. Tout ça dégage un fumet de «rapport Bergier» qui est plutôt le fait d'un rédac-teur de la Radio suisse-alémanique.

Et la religion, quelle frontière! Les parents de Christian sont des protestants très pieux. Le petit garçon adore les images de la Bible illustrée. Avant les repas et chaque soir on fait la prière. Mais ça n'empêche pas Christian de découvrir avec ravissement les Soeurs catholiques qui dirigent l'école enfantine du village. Avec quelle fierté il défile, revêtu de l'aube blanche, à la procession de la Fête-Dieu!

Une route traverse le hameau: frontière là aussi. Car de l'autre côté on est à la ferme des Juillard et du copain Joseph. Le petit Bernois pénètre dans la vie des paysans d'Ajoie qui eux ne parlent que le français. Chez lui, Christian ne parle que le dialecte bernois. Il doit donc affronter une autre langue. Soyons reconnaissants à l'excellent traducteur de l'ouvrage, M. Edouard Höllmüller – né à Winterthour mais domicilié actuellement au Jura – d'avoir conservé en *Bärnitalisch* (avec traduction) beaucoup d'expressions fort savoureuses du dialecte. A nous donner envie de comprendre cette langue pour nous imprononçable mais où l'on retrouve quand même quelques mots de bon allemand qui nous sont plus familiers.

La question jurassienne rebondit dès 1947: nouvelle séparation à affronter.

D'un côté l'hostilité jurassienne à l'égard

des Bernois, les qualibets plus ou moins blessants qu'il faut subir. Mais aussi l'attitude bernoise hautaine et hostile face aux revendications jurassiennes. Christian est pris entre deux feux. Particulièrement intéressant à ce sujet, le récit des vacances que la famille Schmid va passer chez les grands-parents dans deux villages de la campagne bernoise. Ayant déclaré à un gamin qu'il habitait le Jura, Christian s'attire cette réponse: «Alors tu es un nègre du Congo bernois!» (p. 174). Mentionnons aussi la conversation du douanier Schmid avec un vieux Bernois qui dit pis que pendre des Jurassiens: «des rustres, des ingrats, des sournois, *hingerrüttige Cheibe*. Papa répliqua que les Jurassiens n'étaient pas des Bernois, mais un autre peuple...» Les Jurassiens n'étaient pas des anges. Mais ce qu'il savait à coup sûr, c'est qu'on ne pouvait pas les transformer en Bernois. Et par-dessus tout, il convenait de ne pas demander aux Jurassiens d'aimer les Bernois. Ce qu'ils avaient à apprendre, c'est de se respecter comme égaux dans leur différence» (p. 180). Conséquence de cette affirmation: il faut établir une nouvelle frontière, celle qui séparera les deux peuples, mais qui leur permettra aussi de vivre en paix.

Le jeune Christian assis sur ses bornes ne voit que des frontières: de pays, de langues, de religions, de peuples. Ces frontières, il les accepte, car pour lui la frontière «est une limite et une ouverture

à la fois» (p. 8). En ce temps où il est de mode de dénigrer les frontières, le Bernois en reconnaît toute l'importance. Pas de discours gnangnan sur la tolérance; pas d'affirmations faciles: après tout on est tous Suisses, ou tous Européens. Les frontières, il faut les assumer, elles nous limitent mais nous permettent aussi de constituer une communauté. C'est parce que la communauté existe et qu'elle est nettement délimitée qu'elle est capable de s'ouvrir à ceux qui sont de l'autre côté.

Nous devons les connaître, les apprécier, mais en admettant qu'ils appartiennent à un peuple différent. C'est aussi la leçon politique qui se dégagé de ce livre.

Et puis il y a tout l'attrait du récit, car ce bouquin est bien écrit, bien traduit. L'auteur a su décrire certaines scènes de façon très vivante grâce à l'exacuitude des détails. Nous pensons à la boucherie, ou à la vache en train de vêler à la ferme des Juillard; l'entrée fort redoutée puis merveilleuse à l'école des Sœurs; le bal musette dans le bistro du village; le voyage en bus et en train de toute la famille de Damvant à Bolligen et Deisswil lors des vacances en pays bernois. A la lecture de ce récit, on ne s'ennuie jamais. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir cet ouvrage.

E. JOMINI

¹ Christian Schmid: *Aux Bornes*, Editions d'En-bas, Rue du Tunnel 12, Lausanne, 2005.

Des nouvelles de Freysinger: «Outre-pensées»

Freysinger craint et refuse l'ordre mécanique de la rationalité, comme il le montre plaisamment dans «Géométrie variable», essai de géométrie physique où l'apparition des courbes fait exploser un monde voué à la ligne droite. «En chantant à tout transformer en science exacte, la psychologie, la pédagogie, l'économie, le droit et même la politique, l'homme en arrive à ne plus rien comprendre à force de tout vouloir expliquer» dit-il encore dans son «Credo». Craindre un peu excessive: il existe aussi une pratique prudente de la raison, faite de soumission aux faits et d'appréhension progressive de la réalité, une pratique respectueuse de ses propres limites, capable de s'arrêter au seuil du particulier et de son mystère. Mais on ne peut que partager sa détestation du rationalisme moderne et de sa puissance stérilisante.

Une araignée meurt de faim pour avoir conçu une toile qui ne laisse plus rien passer, pas même l'air qui lui apporte ses proies, un révolutionnaire rencontra son ennemi – son double – au fait du mur, juché sur un monceau symétrique de cadavres, un tueur de chômeurs s'élimine lui-même une fois son travail achevé. Chaque héros fugace de Freysinger nous dit quelque chose de son créateur.

Dans «Le testament», il imagine le maître de l'Allemagne – confessant n'avoir jamais rien cherché d'autre qu'un immense suicide collectif, le siège et celui du troisième Reich, d'abord, puis celui des autres peuples contaminés, pour finir par celui des Juifs: «Grâce à moi, ils vont finir par se sédenteriser, créer une identité géographique saisissable, et donc destructible...». C'est ici le maître d'allemand passionné qui parle et ne veut pas croire que le nazisme puisse être une expression naturelle de la langue et de la culture qu'il pratique, aime et transmet.

«Le labyrinthe» et «L'heure c'est l'heure» mettent en lumière ses réserves à l'égard de la raison raisonne, dont il avait déjà fait état dans le «Credo philosophique» qui fut sa contribution au premier «Festival francophone de philosophie» organisé l'année passée à Saint-Maurice. A l'approche raisonnable, il préfère la perception intuitive de la beauté du monde et l'engagement existentiel de l'individu dans les situations uniques que lui assigne le destin.

LA NATION

Rédacteur responsable:

Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14
Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

«Credo»: «C'est sous un délugé d'informations uniques que lui assigne le destin.

à la fois» (p. 8). En ce temps où il est de mode de dénigrer les frontières, le Bernois en reconnaît toute l'importance. Pas de discours gnangnan sur la tolérance; pas d'affirmations faciles: après tout on est tous Suisses, ou tous Européens. Les frontières, il faut les assumer, elles nous limitent mais nous permettent aussi de constituer une communauté. C'est parce que la communauté existe et qu'elle est nettement délimitée qu'elle est capable de s'ouvrir à ceux qui sont de l'autre côté. Nous devons les connaître, les apprécier, mais en admettant qu'ils appartiennent à un peuple différent. C'est aussi la leçon politique qui se dégagé de ce livre.

Et puis il y a tout l'attrait du récit, car ce bouquin est bien écrit, bien traduit. L'auteur a su décrire certaines scènes de façon très vivante grâce à l'exacuitude des détails. Nous pensons à la boucherie, ou à la vache en train de vêler à la ferme des Juillard; l'entrée fort redoutée puis merveilleuse à l'école des Sœurs; le bal musette dans le bistro du village; le voyage en bus et en train de toute la famille de Damvant à Bolligen et Deisswil lors des vacances en pays bernois. A la lecture de ce récit, on ne s'ennuie jamais. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir cet ouvrage.

E. JOMINI

¹ Christian Schmid: *Aux Bornes*, Editions d'En-bas, Rue du Tunnel 12, Lausanne, 2005.

Ces textes révèlent beaucoup de la personnalité de leur auteur, mais ils valent aussi par eux-mêmes, par l'énergie inventive avec laquelle ils ont été rédigés et qui tire le lecteur à sa suite. Pour un peu, on en arriverait presque à croire qu'on peut être un véritable auteur sans faire partie de la société suisse des écrivains.

O. D.

La réalité helvétique

Nous sommes tous d'anciens écoliers; la plupart d'entre nous ont même conservé visible quelque trace de leur instruction. Traiter de la répartition des compétences scolaires entre les cantons souverains et la Confédération devrait par conséquent intéresser tout un chacun en Suisse. En effet, si la plupart des Confédérés sont devenus des adultes viables grâce à l'école, tous ne sont Suisses que parce qu'ils sont d'un canton. Les organisateurs du séminaire annuel de la Ligue vaudoise ne s'y sont pas trompés, qui inaugurent leur cycle de conférences contre l'Ecole fédérale par un débat au sujet très général: le rôle des cantons au sein de la Confédération. Autour de ce thème brûlant, les spectateurs déplacés mercredi dernier au café du Vieux-Lausanne purent voir s'affronter MM. Pierre Maudet, président du Parti radical genevois, bien connu des lecteurs de la presse romande, et Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise, bien connu des lecteurs de *La Nation*. Honneur aux invités, M. Maudet parla le premier.

Projet de réforme

Le ressortissant genevois commença dans notre sens et nous avoua tout de go son amour pour le fédéralisme. Mais les choses se gâtèrent bien vite, lorsque l'orateur fit état de ses craintes de voir l'heureux système périsclier toujours plus sous le poids de traditions cantonales dépassées. Aux yeux de notre invitée, la Suisse serait en fait comme une montre de prix trop longtemps tenue éloignée d'un habile horloger. On pourrait reprocher à l'antique tocante de ne plus indiquer l'heure conformément à la réalité, de n'abriter qu'un mécanisme rouillé et d'arborer un boîtier cabossé, à la résistance usée par les chocs. Et notre conférencier de mettre la crise des fonds en déshérence ou la faille de Swissair sur le compte d'un fédéralisme à repenser, parce qu'incapable de résister aux coups du destin. Cette situation n'appellerait qu'une solution: réformer l'organisation territoriale de la Suisse afin de remettre en adéquation les «espaces de vie» et les «espaces de décision». Il conviendrait de fusionner les territoires cantonaux en de nouvelles subdivisions pour faire coïncider l'identité des utilisateurs, des payeurs et des décideurs. C'est-à-dire empêcher que l'on vote dans un canton alors que notre employeur, l'école de nos enfants, notre théâtre favori et que sais-je encore se trouvent disséminés sur les territoires des cantons voisins.

Le fédéralisme constituant un moyen et non pas une fin en soi, il nous faudrait voir à la longue combien la forme actuelle de l'organisa-

tion fédérale paralyse le développement de la Suisse. Il nous faudrait réaliser maintenant que les crédits intercantonaux compliquent le fédéralisme, le rendent illisible au plus grand nombre et en paralysent le contrôle par des autorités démocratiques pourtant chargées de cette tâche. Il conviendrait encore de dépasser les frontières cantonales plutôt que de les déplacer simplement. Il conviendrait enfin de combattre le morcellement des pouvoirs entre les communes, les cantons et la Confédération ou même entre l'exécutif et le législatif de ces communautés. Dit en peu de mots, il faudrait en finir avec les pouvoirs parcellaires capables seulement de bloquer des processus et non pas de faire avancer les choses.

Si l'on en croit M. Maudet, l'évolution actuelle des relations entre cantons et Confédération pousserait en fait le fédéralisme dans ses derniers retranchements. Cette évolution transformera l'organisation confédérale en un fédéralisme d'exécution, au sein duquel les cantons se contentent d'exécuter des décisions prises sans eux. En bref, pour sauver une souveraineté cantonale qu'il juge nécessaire face à la Confédération et face aux communes, M. Maudet propose de sacrifier les cantons. Nous ne saurons mener plus avant cette récession sans dire à M. Maudet notre reconnaissance d'avoir bien voulu nous entretenir de vues que nous ne partageons pas.

Un double mouvement

La soirée était à la concorde apparente. A l'entame de son discours, M. Delacrétaz donna raison par trois fois aux critiques du fédéralisme: certes, les cantons sont soumis aujourd'hui à des forces centrifuges qui semblent tout emporter sur leur passage; certes, les solutions concordataires intercantonales constituent des solutions complexes et difficilement réalisables; certes les gouvernements cantonaux se montrent souvent trop peu sensibles au passage à la Confédération d'une compétence cantonale. Pour autant, M. Delacrétaz ne croit pas que ce constat d'une centralisation endémique suffise pour conclure à l'avènement d'un nouvel ordre helvétique. D'abord, ce constat demeure partiel: les cantons sont non seulement soumis à l'unification fédérale, mais encore à un mouvement inverse d'émissiettement qui relève de l'individualisme ambiant. Cet émissiettement participe en fait d'une vision purement locale de la politique, un certain communalisme baba, du type «touche pas à ma poste», «à mon épicerie», «à ma place de jeu» etc. Ces deux tendances ne s'opposent qu'en appa-

rence et se complètent en fait l'une l'autre. L'émissiettement local du canton appellerait ainsi l'intervention de la Confédération, censemment plus efficace parce que plus grosse, tandis que l'unification juridique fédérale camouflerait l'émissiettement et le susciterait, même en sapant l'autorité des cantons.

Un curieux constat s'impose: les ratages les plus avérés de la centralisation ne modifient jamais la volonté centralisatrice de ceux qui l'ont voulu, même s'ils en sont eux-mêmes les victimes. Le préjugé centralisateur apparaît plus puissant que l'expérience. Parmi les explications du processus, furent avancés la perspective toujours irrésistible pour les administrations cantonales de toucher des subventions fédérales, ainsi que le désir somme toute compréhensible de remettre certaines «patates chaudes» entre des mains tierces. Du côté de l'administration fédérale, fut relevé le désir de tout commander et de recouvrir les pleins pouvoirs perdus après la guerre. Des deux côtés règne l'incapacité de supporter les imperfections de la réalité, de supporter la réalité tout court. Le tout baigne dans l'idéologie centralisatrice la plus faussement optimiste. Du reste, le double mouvement évoqué plus haut de centralisation et de pulvératisation s'attaque à toutes les communautés. Voyez le mouvement de subordination à des pouvoirs plus étendus que la Confédération, qu'il s'agisse de l'UE, de l'OMC ou de l'OCDE. De même, le mouvement d'effritement ne se manifeste pas moins sur le plan fédéral, sous forme d'un affaiblissement des liens intercantonaux et d'une opposition marquée des blocs linguistiques. On pourrait montrer qu'il en va de même au niveau communal.

Réponses aux centralisateurs

Venons en maintenant aux réponses proposées par notre second orateur: il faudrait arrêter de présenter tout ce qui pose problème dans un canton comme une nouvelle preuve de l'insuffisance du fédéralisme et, par conséquent, comme un motif évident de centralisation. Il conviendrait aussi de cesser de surevaluer certains problèmes pour les besoins de la cause. Sur toute une série de domaines, la Confédération pourrait restituer aussi des compétences aux cantons. Elle l'a fait pour huit d'entre elles avec la RPT. Il pourrait s'effectuer une quantité d'autres restitutions plus importantes, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire ou de la protection de l'environnement. Il conviendrait enfin de mettre ici en place le fédéralisme différencié connu sous d'autres cieux, c'est-à-dire *in casu* la restitution

d'une compétence fédérale non à tous les cantons, mais seulement à tel canton qui la demanderait.

Conclusion: l'objet de la politique

M. Maudet pose la question politique en terme de problèmes à traiter. Il estime que les cantons actuels sont trop petits, que leur organisation intime et leurs relations sont trop complices et coûteuses pour fournir une réponse conforme aux exigences de la modernité. Lorsqu'il dit «cantons», M. Maudet pense à une forme d'organisation socio-politique, parmi d'autres, qui a eu son utilité pour la Suisse, mais que l'on doit changer aujourd'hui. Lorsque nous disons «cantons», nous avons autre chose en tête. Nous pensons à des communautés existantes, incroyablement lourdes d'existence, profondément différentes les unes des autres, et dont la réalité est beaucoup plus profonde et durable que les normes autour desquelles on voudrait les réorganiser.

Les membres de la Ligue vaudoise demeurent persuadés qu'une bonne politique doit correspondre de près à la nature de la nation concernée. On trouve ici l'explication de la complexité du fédéralisme: ce système se plaint dans une complexité de bon aloi, parce qu'il correspond à une réalité objectivement complexe (c'est si simple!). En effet, toute simplification se fait au détriment d'une part de cette réalité, c'est-à-dire des cantons. Voilà qui explique partiellement l'inefficacité de la centralisation: gouvernant de plus loin, contrainte à une vision plus abstraite et moins ciblée, tout en prétendant régler tous les détails, la Confédération est condamnée à commander moins bien. Plus proches de la réalité, nous ne nions pas les problèmes qui se posent, mais nous les abordons en second, si importants soient-ils. Ce qui nous intéresse politiquement en premier lieu, c'est de conserver comme cadre de nos solutions la communauté historique à laquelle nous appartenons. En effet, les problèmes vont et viennent. Il y en aura toujours. Mais c'est un fait que la communauté politique qui connaît ces problèmes est beaucoup plus durable que ces problèmes. C'est donc elle qui doit être le premier objet de nos soins. Ainsi, les circonstances actuelles ne doivent pas nous obnubiler; leur actualité même révèle leur caractère souvent temporaire, voire fugace à l'échelle de la vie des nations. Conscients de cela, nous abordons tout problème politique à partir de la seule réalité nationale du Pays de Vaud. Cela n'est que respect de la réalité helvétique, qui est fondamentalement cantonale.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

Les propriétaires vaudois de véhicules ont récemment reçu leur bordereau de taxe. Le papier explicatif du Service des automobiles et de la navigation (SAN) donne quelques indications sur la nouvelle réglementation adoptée en octobre dernier par le Grand Conseil, précisant que, dorénavant, la taxe sera encaissée avant la fin de l'année civile pour l'année suivante. Félicitons tout d'abord nos autorités pour la rigoureuse cohérence du message

en matière fiscale. Après avoir fait la publicité, aux frais du contribuable, des subtils bienfaits de la taxation annuelle *numerando* (vous payez ce que l'Etat estime être en droit d'exiger de vous durant l'année courante, vous avez quatre mois après boucler pour compléter l'éventuel manque, mais l'Etat prend deux ans pour restituer l'éventuel excès), voici qu'elles nous imposent le principe de la taxation *primum eundo* (vous payez d'avance, un point c'est tout).

ment, ils devront afficher un bénéfice de 150 millions. Début 2007? Ce sera exactement le bon moment pour nos élus pour affirmer, grâce à ce bénéfice fictif, que les dépenses du Canton sont sous contrôle, et qu'il n'y a donc pas lieu de changer une équipe qui gagne lors des élections cantonales toutes proches... Mais c'est sans doute un simple hasard du calendrier.

C. C.

Les humeurs de la santé

A l'évocation même de « santé publique », les visages ont tendance à se crisper. Ce n'est pas seulement le froid de l'hiver, les finances des ménages qui relèguent les désirs d'évasion vers des destinations lointaines, paradis des sable blanc et de cocotiers, au rang d'agréables fantasmes ; mais non, il semble qu'il y ait vraiment de quoi avoir mauvaise mine !

Les journaux quotidiens ont comme chaque année rempli quelques pages sur l'évolution incessante des primes d'assurance-maladie vers des hauteurs bientôt jugées inacceptables, voire inaccessibles. La tension monte, et les médecins iront même manifester contre la politique fédérale en la matière à Berne, le 1^{er} avril.

Problèmes

Que se passe-t-il donc, ou qu'y aurait-il de nouveau ?

Car, en fait, les éléments en place sont relativement bien connus : pression politique pour la suppression de l'obligation de contracter (arrêt de l'obligation pour les caisses de reconnaître les prestataires de soins et de rembourser leurs factures), donc atteinte au libre choix du médecin, pressions pour une caisse unique, Tamed et ses problèmes, clause du besoin pour l'installation de nouveaux cabinets avec menace de pénurie à l'avvenir, danger de rationnement des prestations médicales, augmentation des coûts, vieillissement de la population, et la liste pourrait encore s'allonger.

Ce qui est sûr, c'est que la tension monte, les soignants (que l'administration appelle des prestataires de soins) pourraient encore s'allonger ?

sont inquiets de l'évolution de la politique de santé, s'en insurgent même et tentent de se faire entendre davantage par la population.

Finalité

Il est possible de discuter à l'infini de telle ou telle modification à apporter au système pour... oui, pour quoi ? Quelle est la finalité ? Nous sommes certes des êtres mortels, qui devons travailler pour survivre. Faut-il donc faire peu de cas de la santé, sinon pour réparer la machine lorsqu'elle fonctionne moins bien, prendre une retraite pas trop longue, et disparaître après avoir si possible transmis notre matériel génétique ?

La plus grande menace sur le système de soins est l'idéologie qui soutient la politique sanitaire. En effet, tout semble se passer comme si le monde politique, gêné par le manque de maîtrise dans ce domaine cotteux, avait considéré que la sortie de l'impasse ne pouvait venir que d'une gestion strictement économique et concurrentielle du champ de la santé. Une vision de l'homme rapportée à une valeur de productivité, comme dans l'agriculture !

Ainsi, on parle stratégique, on se tourne vers des managers, on forme l'illusion de la réussite future des mesures proposées par le discours du maître, qu'il soit conseiller fédéral ou directeur de caisse-maladie... Cela force le respect du côté de Berne.

La vision de l'humain est celle du beau, du jeune, en forme, sans tabac et bientôt sans alcool, qui court à côté de sa voiture pour polluer moins, mais qui s'acquitte quand même des taxes.

Souvenirs d'Henri Rieben

Henri Rieben s'est éteint au début de l'année à son domicile d'Epalinges. Son rayonnement s'est étendu bien au-delà de l'Université de Lausanne, où il était professeur, le premier dans le monde à être titulaire d'une chaire d'intégration européenne. Sa collaboration avec Jean Monnet, le Père de l'Europe communautaire, a marqué sa carrière, ses convictions, son destin, et Henri Rieben a créé à Lausanne le Centre de Recherches Européennes, devenu à la Ferme de Doringy la Fondation Jean-Monnet, pôle international d'études et de rencontres, et fonds d'archives incomparable pour les historiens de la construction européenne.

Nous l'avons côtoyé lors de la conception des tout premiers volumes de l'Encyclopédie vaudoise : il était notre conseiller en matière économique, et nous avons été frappés par sa connaissance précise du terrain industriel vaudois, de son histoire, des milieux d'où provenaient les pionniers de l'économie des XIX^e et XX^e siècles. Il avait un art tout à lui de brosser de larges fréquentes économiques englobant la sidérurgie, les flux financiers, l'émergence des pays asiatiques, pour revenir, par des passes vertigineuses, au microcosme industriel suisse et vaudois.

On lui doit les derniers chapitres et la belle conclusion (« Le jeu vaudois en Suisse et en Europe ») des *Artisans de la prospérité*. La suite du récit historique de l'économie vaudoise était prête pour *La Grande mutation* quand la crise pétrolière de 1974 a frappé la croissance de la production européenne. Au lieu de se lancer dans des courbes ascendantes sans accroc, M. Rieben a bloqué fermement l'avance des travaux pour le volume qu'on attendait, obligeant le Comité et les responsables des autres tomes de l'Encyclo-

lement de la part du monde politique et de l'administration de la santé publique contre les acteurs de la santé, et en premier lieu contre les médecins. De fait, le contrôle du travail des médecins par *Santésuisse* pèse de plus en plus lourd sur le corps médical depuis 15 ans, et Tamed devrait aggraver les choses ces prochaines années. L'analyse statistique de l'organe faïtière des caisses est réputée être un outil de mauvaise qualité, mais on lui fait dire ce que l'on veut et on réduit au passage toute l'affaire à un problème pécuniaire. Par exemple, on veut considérer que tous les praticiens d'une même discipline ont une clientèle comparable, et malheur à celui qui est différent de plus de 20% de son voisin ! C'est bien sûr hors de la réalité : chacun a sa manière de travailler, a repris ou non une clientèle plus ou moins âgée. Sa pratique globale ne peut être comparée efficacement de la sorte.

Idéologie

On peut s'interroger sur l'intérêt idéologique de certains à viser l'écroulement du système de santé. Cela permettrait de le fractionner, de le conformer mieux aux exigences de la consommation vue par l'Etat, d'avoir l'impression de le maîtriser, car c'est actuellement un poids lourd à manier...

L'idéologie, c'est bien là le danger : univoque, universaliste, déférante, elle fait beaucoup de mal.

Conclusions

A la fin, ce dont les gens ont besoin, c'est d'être soignés. Pas seulement pour retourner au travail, mais parce que la santé, mais de résultats flamboyants... à leurs yeux.

JEAN-FRANÇOIS LUTHI

Juvenilia LIII

Chez les jeunes cogs de treize à quinze ans, la dernière mode capillaire est à la crête de cheveux, fixée au gel brillant.

Les plus noirauds teignent les pointes en blond pour renforcer l'effet agressif de la coupe. On est coquet à cet âge. Depuis plusieurs semaines, Agostino exhibe ce fier cimier, jusqu'au jour où...

Le Coin du Ronchon

Les verts, les rouges, leurs victimes et deux heureuses conclusions

— Tiens, Agostino, tu as changé de look ? Ta petite amie n'aimait pas ta crête de coq ?

— Monsieur Perret (son maître principal) m'a dit que j'allais attraper la grippe aviaire.

— Et tu l'as cru ?

— Bien sûr, c'est Monsieur Perret.

J.-B. ROCHAT

— Bien. Aucun des bénéficiaires de cette mansuétude fiscale n'ayant voulu s'en plaindre, il a fallu parachuter d'urgence un candidat au martyr trop heureux de quitter un canton fortement taxateur pour un demi-canton modérément percepteur. La presse nous ayant déjà republié ce sujet de peu d'intérêt, on ne s'y étendra pas ici, sauf pour mentionner l'interview de la TSR où notre Peppone intercantonal aurait affirmé que son déménagement en Suisse centrale constituaient « une action dans un pays qui ne connaît pas de véritable gauche ».

Heureuses conclusions : si Obwalden connaît pas de véritable gauche, alors il ne s'agit pas seulement d'un paradis fiscal, mais aussi d'un paradis tout court (même si le Diable y rôde désormais). Et si Monsieur Z. a bien prononcé le mot « pays » pour désigner un canton suisse, alors il n'est décidément pas si mauvais qu'on le dit.

LE RONCHON

Au même moment, les socialistes de partout sauf d'Obwalden recherchaient des victimes des baisses d'impôts à Ob-

gularité de l'humain est toujours une tension entre ce qu'il fait et ce qu'il est au plus profond et qui doit échapper fondamentalement à un discours trop objectivant, qu'il soit politique, économique ou scientifique. Il en va de même pour la finalité de l'homme qui est existentielle et mystérieuse et non purement matérielle.

Ce qui est nécessaire, c'est de remettre les débats à leur juste niveau : l'Etat et le corps médical sont des partenaires naturels pour assurer à la population un accès raisonnable aux soins, qui est limité dans sa quête du mieux par les moyens dont on dispose, sans denied la finitude de l'homme au risque de tomber dans le mythe de la toute-puissance médiacale. Les progrès réjouissants de la médecine et le vieillissement de la population doivent nous faire accepter une hausse inévitable des coûts, toutefois sans atteindre les augmentations injustifiées et insuffisamment contrôlées des primes d'assurance-maladie de ces dernières années. Les caisses-maladie sont des partenaires sociaux qui doivent viser le même but, sans être les acteurs omnipotents qu'ils tentent de devenir, volontiers avec la complicité du monde politique.

Ces prochaines années, des votations déterminantes pour l'avenir de notre système de santé auront lieu. Il conviendra probablement d'être très critique envers les propositions qui nous seront faites, au vu de l'idéologie ambiguë constatée et aux administrateurs qui rêvent non pas de sainé, mais de résultats flamboyants... à leurs yeux.

JEAN-FRANÇOIS LUTHI

Tiens, Agostino

— Tiens, Agostino, tu as changé de look ? Ta petite amie n'aimait pas ta crête de coq ?

— Monsieur Perret (son maître principal) m'a dit que j'allais attraper la grippe aviaire.

— Et tu l'as cru ?

— Bien sûr, c'est Monsieur Perret.

J.-B. ROCHAT

— Bien. Aucun des bénéficiaires de cette mansuétude fiscale n'ayant voulu s'en plaindre, il a fallu parachuter d'urgence un candidat au martyr trop heureux de quitter un canton fortement taxateur pour un demi-canton modérément percepteur. La presse nous ayant déjà republié ce sujet de peu d'intérêt, on ne s'y étendra pas ici, sauf pour mentionner l'interview de la TSR où notre Peppone intercantonal aurait affirmé que son déménagement en Suisse centrale constituaient « une action dans un pays qui ne connaît pas de véritable gauche ».

Heureuses conclusions : si Obwalden connaît pas de véritable gauche, alors il ne s'agit pas seulement d'un paradis fiscal, mais aussi d'un paradis tout court (même si le Diable y rôde désormais). Et si Monsieur Z. a bien prononcé le mot « pays » pour désigner un canton suisse, alors il n'est décidément pas si mauvais qu'on le dit.

LE RONCHON

Au même moment, les socialistes de partout sauf d'Obwalden recherchaient des victimes des baisses d'impôts à Ob-

YVES GERRARD